

Pour valider votre inscription, il faut impérativement que **votre dossier soit complet**. Pour ce faire, retournez-nous :

- le formulaire dûment rempli
- l'attestation de santé du questionnaire ou un certificat médical en fct de votre situation (cf note certificat médical)
- le bordereau à remettre du document «Notice individuelle d'assurance»
- votre règlement par chèque à l'ordre de SAM Canoë-Kayak (SAMCK), ou par virement bancaire (fournir la preuve de virement) comprenant l'adhésion club + le cas échéant la licence FFCK et les assurances 2026 & 2027

Responsable des inscriptions Christophe CALLÈDE : christophe.callede@laposte.net

75 avenue Léon Blum - Résidence Château du Vallon - Bât B2 appt 184 - 33600 Pessac

Information sur le licencié

Nom :	Prénom :
Né(e) le :	Nationalité :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Tél. Mobile :	Tél. Fixe :
@Mail * :	
Adhérent autre section SAM : NON ☐	OUI ☐
Adhérent autre club FFCK : NON ☐	OUI ☐
	Section : Club : N° de licence FFCK :

* L'adresse mail est ajoutée au google groupe SAMCK33 et est utilisée exclusivement pour communiquer les dates des sorties, les communications et informations du club

CHOIX FORMULE D'ADHESION *	Mineur		Majeur	
	loisir	compétition**	loisir	compétition**
1. Adhésion club + Licence FFCK	131 € ☐	154 € ☐	209 € ☐	218 € ☐
2. Adhésion club uniquement, (Fournir numéro licence FFCK)	97 € ☐	97 € ☐	127 € ☐	127 € ☐

* Je bénéficie d'une réduction famille : ☐ -10% (2 pers.) ☐ -15% (3 pers) ☐ -20% (4 pers. ou +)

** Le SAMCK n'organise pas de compétition. La participation de ses adhérents à des compétitions est souvent à titre personnel. Renseignez-vous avant de choisir cette option.

Adhésion d'un adulte : Je soussigné(e): - atteste savoir nager au moins 25 m sans reprise d'appui, s'immerger et rester au moins 10s en position stationnaire sans appuis solides. - atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section et de la réglementation fédérale. - accepte les conditions d'assurance de la section. Personne à prévenir en cas d'accident : Tél : Fait à : Le : Signature :	Autorisation parentale pour les mineurs uniquement : Je soussigné(e) : - autorise mon enfant à pratiquer le canoë et kayak après avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section. - atteste que mon enfant sait nager au moins 25 m sans reprise d'appui, s'immerger et rester au moins 10s en position stationnaire sans appuis solides. - accepte les conditions d'assurance de la section. - en cas d'urgence, autorise la clinique ou l'établissement le plus proche à procéder à toute intervention chirurgicale ou médicale d'urgence jugée nécessaire par le corps médical présent, en accord avec le responsable présent, à la suite d'un accident grave survenu à mon enfant. Je désire être averti(e) au n° de tél. suivant : Fait à : Le : Signature :
--	---

Données personnelles

Je soussigné(e) :

Autorise le SAMCK à fixer mon image, y compris ma voix et communiquer sur tout support les photographies et/ou vidéo réalisées au cours des activités du club. De manière ponctuelle, certaines images ou vidéos pourront être diffusées sur nos réseaux sociaux ou notre chaîne YouTube. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement en contactant le secrétaire du club.

Oui ☐Non ☐

Vos données personnelles collectées lors de votre inscription sont traitées par le SAM (Stade Athlétique Mérignacais), responsable du traitement. Elles sont utilisées uniquement pour la gestion de votre inscription et le suivi de la vie interne de la section sportive (sorties, WhatsApp...). Certaines données sont transmises à la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK) afin d'établir et gérer votre licence. Vos données sont conservées de manière sécurisée et ne sont jamais transmises à des tiers extérieurs à l'Omnisports sans votre consentement explicite.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la loi informatique et libertés, et dans les limites et conditions autorisées par la réglementation en vigueur, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, du retrait de votre consentement, de la portabilité de vos données personnelles, du droit de limitation et d'opposition. Vous pouvez exercer ces droits en contactant le Délégué à la Protection des Données : dpo@samerignac.fr. Si vous estimez, après avoir contacté le SAM, que vos droits n'ont pas été respectés, vous disposez également du droit de déposer une plainte auprès de la CNIL.

Autorise la FFCK à m'adresser des **offres commerciales** :Oui ☐Non ☐Souhaite m'abonner à la **newsletter fédérale** :Oui ☐Non ☐

Fait à :

Le :

Signature :

Pour les mineurs : Information du(des) représentant(s) légal(aux)

	Représentant 1	Représentant 2
Nom & prénom		
Lien avec le mineur		
Adresse		
Code postal		
Ville		
Tél mobile		
Tél fixe		
@Mail		

Note certificat médical**POUR UN PRATIQUANT MINEUR**

Que ce soit pour l'obtention d'une première licence ou le renouvellement d'une licence (loisirs ou compétition), le certificat médical n'est pas obligatoire. Le pratiquant devra seulement remplir un questionnaire de santé et une attestation relatifs à son état de santé.

S'il y a au moins une réponse positive, alors il devra produire un certificat médical datant de moins de 6 mois (comportant la mention « en compétition » si besoin).

POUR UN PRATIQUANT MAJEUR

L'obtention d'une première licence (loisirs ou compétition) est subordonnée à la présentation d'un certificat médical* datant de moins d'un an (avec la mention « en compétition » si c'est une licence compétition).

Le renouvellement d'une licence loisirs est subordonnée chaque année à la présentation d'un questionnaire relatif à l'état de santé du pratiquant majeur et ne comportant que des réponses négatives. S'il y a une réponse positive, un certificat médical datant de moins de 6 mois devra être fourni.

Le renouvellement d'une licence compétition est subordonné à la présentation d'un certificat médical (datant de moins d'1 an) tous les 3 ans. Entre temps, il devra fournir chaque année un questionnaire relatif à l'état de santé du pratiquant majeur et ne comportant que des réponses négatives (s'il y a une réponse positive, il doit fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois).

* Pour ne pas retarder une première inscription le certificat médical pourra être fourni au plus tard 3 mois après l'inscription